



## **CDEN Carte scolaire**

**Jeudi 4 février 2016**

### **Déclaration liminaire de la FNEC-FP-FO**

**Fédération Nationale Enseignement / Culture / Formation Professionnelle - Force Ouvrière**

Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames, Messieurs.

En premier lieu, c'est à monsieur le Préfet que je m'adresse. La décision de condamner des anciens salariés de Goodyear à deux ans de prison dont neuf mois fermes est parfaitement intolérable. C'est pour avoir défendu les emplois, pour avoir combattu les licenciements, conformément au mandat que leur avaient confié les salariés de l'entreprise, que ces militants sont condamnés. De toute évidence, il y a dans cette condamnation révoltante la volonté d'intimider les salariés, les militants syndicalistes qui défendent leurs légitimes revendications.

Récemment, des salariés d'Air France qui se battaient également pour leurs emplois ont été placés en garde à vue et poursuivis. Aujourd'hui, des salariés de Goodyear sont condamnés à des peines de prison. Une nouvelle étape pour tenter de faire taire les salariés et les organisations syndicales vient d'être franchie.

Ce CDEN nous réunit une semaine après une grève largement suivie :

- d'une part par nos collègues du secondaire, tout autant opposés à la réforme du collège que nous le sommes, nous ,enseignants du premier degré, à celle des rythmes scolaires qui met en place l'école des territoires,
- d'autre part par l'ensemble des agents des trois fonctions publiques exigeant une revalorisation de 8% du point d'indice, après 7 ans de baisse des salaires, fonctionnaires qui se trouvent sous la menace du PPCR (parcours professionnel des carrières et de des rémunérations) que FO, comme d'autres organisations syndicales, a refusé de signer parce qu'il vise à ralentir le déroulement de carrière de tous les fonctionnaires et à instaurer le salaire au mérite, mais aussi à remettre en cause les statuts des personnels, à imposer la mobilité forcée pour accompagner le vaste plan de suppressions d'emplois annoncé en conséquence du pacte de responsabilité.

FORCE OUVRIERE tient ici à rappeler le bilan désastreux de la loi de Refondation de l'Ecole.

Le tableau dressé par le rapport du Comité de suivi de la loi, publié ce 13 janvier 2016, sonne comme un désaveu de cette loi et du cortège de contre-réformes qui la complète, en pointant sa mise en œuvre « difficile » voire « extrêmement difficile » ...

Les personnels n'ont d'ailleurs pas attendu les conclusions des parlementaires pour faire, avec FO, les constats suivants : cette loi aggrave les inégalités entre élèves, désorganise les conditions de travail des personnels, appauvrit les enseignements et met à mal le statut des enseignants pour achever la transformation de l'Ecole républicaine en écoles des territoires.

Pour FORCE OUVRIERE, la loi de Refondation et son arsenal de mesures destructrices, en particulier la réforme du collège et les nouveaux rythmes scolaires imposés dans le 1<sup>er</sup> degré, doivent être immédiatement abandonnés. C'est pourquoi nous ne pouvons que nous opposer à la mise en place de « professeurs accompagnateurs du cycle de consolidation, PACC », annoncée en CTSD mardi 2 février. Ces postes à profil, dans le cadre de la loi de refondation et de la mise en place du nouveau cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>), définissent une kyrielle de missions qui n'ont rien à voir avec les obligations de services d'un professeur des écoles. C'est un nouvel exemple de la volonté de remettre en cause le statut des PE pour l'adapter à la « refondation » de l'école !

Dans le premier degré, concernant la carte scolaire, Force Ouvrière a fait la démonstration, au CTA du 25 janvier que la dotation ministérielle de 250 emplois ne permettra pas, de toute évidence, de répondre à

tous les besoins, qui plus est compte tenu du retard à rattraper pour approcher la moyenne nationale. En conséquence, nous avons demandé à Monsieur le Recteur, de bien vouloir saisir le ministère au plus vite pour faire abonder notre dotation d'au moins 50 postes.

Pour FORCE OUVRIERE, la première urgence pour lutter contre l'échec scolaire et les inégalités sociales comme pour améliorer les conditions de travail des personnels, c'est d'abaisser de manière significative les effectifs par classe et nous souhaiterions que les postes attribués à notre département servent à améliorer le quotidien des élèves et des enseignants et non à répondre, seulement, aux exigences des différents dispositifs de la « refondation » de l'école (plus de maîtres que de classe, scolarisation des moins de 3 ans, l'éducation prioritaire).

Plus précisément : même si les 215 postes sont légèrement supérieurs aux 200 postes de l'an passé, il n'en reste pas moins qu'ils sont loin de pouvoir satisfaire les besoins du département,

- diminuer le nombre d'élèves par classe, en particulier alléger des seuils en maternelle où les 31 par classe avec les nombreuses inclusions deviennent réellement invivables,
- abonder davantage la brigade de remplacement et la brigade stage,
- renforcer les réseaux avec encore plus de maîtres E, la création de postes de psychologues et de maîtres G, ces derniers ayant disparu depuis trop longtemps,
- créer des CLIN de plus en plus sollicitées.

Force Ouvrière déplore que seulement la moitié des 215 postes soit attribuée aux classes ordinaires. 48 postes de brigades créés pour pallier les ajustements de carte scolaire en juin, puis en septembre, c'est bien ! Mais quid des remplacements dont la situation est encore catastrophique cette année, alors que la pointe d'épidémie de gripes n'a pas atteint son paroxysme ?

7 maternelles labellisées TPS en REP+, 8 postes PARE en REP+, 15 postes PACC pour la liaison école /collège en REP+, 15 postes pour les besoins spécifiques, 5 postes E, 25 postes pour conforter les décharges de direction, mais encore trop de fermetures pour lesquelles les seuils sont tout juste dépassés. Si les déclarations faites en CTA et en CTSD sur la générosité de ce budget 2016 étaient justifiées, aucune de ces classes ne devrait fermer et toutes les ouvertures de classes demandées par les organisations syndicales devraient être validées, dans ce CDEN, aujourd'hui.

Par ailleurs, nous faisons preuve de la plus grande réserve concernant les fusions d'écoles élémentaires et maternelles proposées cette année dans le département, alors que, 14 698 écoles ont déjà disparu, entre 1981 et 2014, et qu'une grande partie des nouvelles écoles s'ouvrent comme écoles primaires, Notre fédération continue à revendiquer un directeur par école, des écoles à taille humaine et le maintien d'écoles maternelles.

Notre inquiétude est d'autant plus forte que certains départements, sous l'impulsion du ministère, veulent flécher les postes de direction des écoles les plus importantes. FO s'oppose aux postes fléchés qui échappent aux règles du mouvement et au contrôle des délégués du personnel, nous ne pouvons que nous opposer aux fusions qui vont dans ce sens.

Force Ouvrière aborde donc ce CDEN en rappelant ses revendications (abaissement des seuils, remplacements suffisants, postes spécialisés, ouvertures partout où elles sont nécessaires et annulation de toutes les fermetures) qui permettraient d'améliorer la qualité d'accueil des élèves et les conditions de travail des personnels.

Je vous remercie de votre attention.

Paule LOZANO pour la FNEC-FP-FO 13